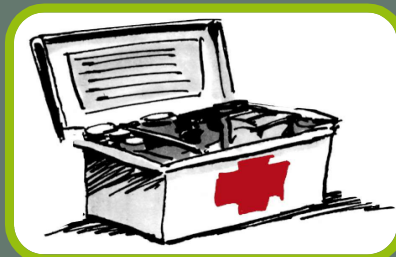




## LES SOINS DE SANTÉ

- l'administration des médicaments
- la boîte de soins et de la trousse de secours
- la fiche santé
- les compétences des animateurs en centre de vacances
- la notion de responsabilité en matière de soins





# L'ADMINISTRATION DES MÉDICAMENTS

## ■ Médicaments fournis par les parents

	AUTORISATION PARENTALE SIGNÉE	RENCONTRE PRÉALABLE	DÉCHARGE PARENTS
<b>CAS N°1</b> avec prescription médicale complète	pas nécessaire	pas nécessaire	pas nécessaire
<b>CAS N°2</b> sans prescription médicale complète	<b>obligatoire</b>	pas nécessaire	pas nécessaire
<b>CAS N°3</b> traitement particulier (handicap, maladie chronique)	<b>obligatoire</b>	<b>obligatoire</b>	<b>éventuelle</b>

Dans tous les cas, le traitement devra être prêt à l'emploi et fourni avec la notice.



# L'ADMINISTRATION DES MÉDICAMENTS

## ■ Médicaments fournis par les parents

LES PARENTS	LES ANIMATEURS
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ doivent transmettre les consignes et s'assurer qu'elles sont comprises.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ peuvent refuser la participation s'ils ne se sentent pas capables.</li> <li>➤ doivent respecter scrupuleusement les consignes et recontacter parents ou médecin si besoin.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ doivent préparer les médicaments (idéalement : semainier, jour heure + nom) et joindre instructions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Un animateur identifié s'assure de la prise et la consigne dans le carnet de soins.</li> <li>➤ Les médicaments ne peuvent être mélangés (différents participants).</li> </ul>

Un traitement qui demande une administration particulière (injections, aérosols, pansements...) peut être prescrit et relayé à un relais local (soins à domicile du lieu de camp).

C'est plus facile pour tout le monde.



## L'ADMINISTRATION DES MÉDICAMENTS

- **Médicaments fournis par les parents**
  - objectif : répondre à des situations spécifiques
  - seulement les médicaments d'une liste précise et aux doses indiquées
  - pas plus de deux jours sans avis médical
  - liste communiquée par avance aux parents avec leur accord
  - en cas de doute, contact avec le médecin





## L'ADMINISTRATION DES MÉDICAMENTS

Les animateurs peuvent administrer les médicaments suivants :

- paracétamol ;
- antiseptique (de type Chlorhexidine) ;
- pommade apaisante (sur avis médical ou du pharmacien).



## LA BOITE DE SOINS ET LA TROUSSE DE SECOURS

### ■ Médicaments fournis par les animateurs

- à garder dans un lieu sec hors de portée des participants
- médicaments des participants (transmis par les parents) séparés du reste
- boîte de soins conservée sur le lieu principal
- trousse de secours emportés par les groupes
- contenu avalisé par un médecin





## LA BOITE DE SOINS

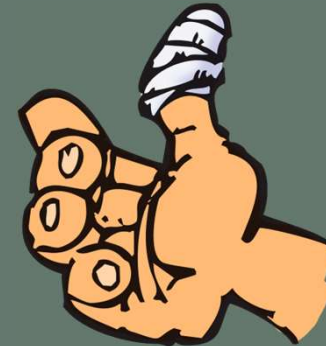
- Dans tous les cas, pouvoir disposer de :
  - d'un nécessaire de toilette : un bassin, un savon neutre, des gants de toilette propres, des essuies propres ;
  - d'une lampe de poche ;
  - de sacs poubelle en plastique ;
  - de gobelets en plastique ;
  - de glace ou de cold packs (poches de glace à conserver au froid).



## LA BOITE DE SOINS

### ■ Contenu indispensable :

- compresses non stériles ;
- compresses stériles ;
- eau (potable – petite bouteille) ;
- gants à usage unique ;
- grand foulard ou triangle en tissu (stérile si possible) ;
- paire de ciseaux ;
- pansements adhésifs tout prêts (type Mepore ou Stellafix®) ;
- pince à tiques ;
- savon liquide ;
- thermomètre digital.







## LA BOITE DE SOINS

### ■ Contenu bienvenu :

- aspi venin ;
- bandes Stellastic® ;
- bandes Velpeau® ;
- cold pack ;
- couverture isotherme ;
- crème après-soleil ;
- crème solaire (haut indice de protection) ;
- aiguilles stériles ou boîte d'épingles ;
- eau oxygénée ;
- épingles de sûreté ;
- gants de toilettes jetables ;
- pansements compressifs ;
- pansements adhésifs imperméables ;
- pansements de type Compeed® pour les ampoules ;
- peigne à poux ;
- pince à épiler ;
- rouleau de sparadraps hypoallergéniques ;
- rouleau de sparadraps standard ;
- sachets en plastique ;
- sérum physiologique ;
- serviettes hygiéniques ;
- tampons alcoolisés.



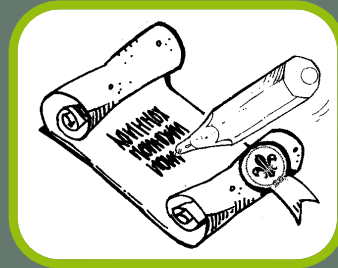
## LA FICHE SANTÉ

- contenu type avec des informations proposé par la fédération et avalisé par un médecin
- une fiche par membre (scouts, animateurs, intendants)
- respect de la loi sur la vie privée
- devoir de réserve et de confidentialité
- conservée à l'abri des regards indiscrets
- informations utilisées uniquement dans le cadre des soins et si impact sur l'animation
- informations font l'objet d'un suivi (avec réaction adéquate en cas de souci) si l'inscription du participant est acceptée
- une nouvelle fiche santé par an (début année), actualisée avant le camp
- la fiche ne doit pas être conservée plus d'un an, elle est détruite après



## LA FICHE SANTÉ

### ■ Comprend une autorisation parentale avec :



- Le participant est placé sous la responsabilité de l'équipe encadrante.
- Au cas où l'état de santé du participant réclamerait une décision urgente et à défaut de pouvoir être contacté(e) personnellement, toute initiative est laissée au médecin ou au chirurgien.
- L'utilisation adaptée des médicaments se trouvant sur la liste présentée dans cette note.



## LES COMPÉTENCES DES ANIMATEURS

- **Au cours de sa formation, l'animateur breveté aura appris à :**
  - ➔ prendre conscience de sa responsabilité dans la gestion des soins de santé (rôle, limite, intérêt) ;
  - ➔ réfléchir aux collaborations à développer avec les parents/tuteurs et les médecins en termes de gestion des soins de santé ;
  - ➔ décrire les principes élémentaires d'hygiène pour l'animation quotidienne et le camp ;
  - ➔ composer et utiliser la boîte de soins et des trousse de secours selon les indications données ci-dessus ;
  - ➔ utiliser de manière adéquate différents outils liés à la gestion des soins (carnet de soins, fiches santé, boîte de soins, trousse de secours...).



## LES COMPÉTENCES DES ANIMATEURS

- Au cours de sa formation, l'animateur breveté aura appris à :
  - prévenir au maximum les accidents courants en analysant les risques liés à l'animation :
    - ◆ sécurité des lieux et des activités ;
    - ◆ de la circulation à pied et en vélo ;
    - ◆ sécurité des points d'eau (piscine, rivière et lac...).



## LES COMPÉTENCES DES ANIMATEURS

### ■ Au cours de sa formation, l'animateur breveté aura appris à :

#### → administrer des soins de base ;

Un manuel de référence, le carnet Réflexe, écrit en collaboration avec la Croix-Rouge est disponible et présent avec toute boîte de soins pour soutenir l'animateur (document en préparation)

- ◆ plaies simples sans corps étrangers, ni infection ;
- ◆ une brûlure simple, de premier degré ;
- ◆ maux de tête, de gorge et de ventre léger, temporaires, spontanés et sans fièvre ;
- ◆ saignement de nez bénin et spontané ;
- ◆ tiques, poux ;
- ◆ constipation, diarrhée bénigne ;
- ◆ faire appel au 112, en donnant les bonnes indications ;
- ◆ administrer certains médicaments comme le décrit cette note.



## LES COMPÉTENCES DES ANIMATEURS

- Dans tous les autres cas ou en cas de doute, s'il n'a pas de diplôme médical ou d'infirmier (dans les limites de son attribution), il passe le relais au médecin ou au 112.
- Nos animateurs n'ont donc pas l'obligation d'être breveté BEPS (brevet européen de premier soin) sauf s'ils partent en France.
- Tout soin, même bénin, est mentionné dans le carnet de soins.
- Les soins sont réalisés dans un lieu au calme et en sécurité.



## NOTION DE RESPONSABILITÉ EN MATIÈRE DE SOINS

- Le rôle de l'animateur étant large, il inclut un nombre non négligeable de compétences (animation, prévention, sécurité...).
- Au vu du cadre élaboré et tant qu'ils le respectent, nos animateurs ne pourront pas être personnellement responsables de manquements au niveau de la gestion des soins.
- L'animateur ne pourra être tenu responsable en termes de gestion de soins de santé s'il respecte le cadre défini par cette note.
- Notre fédération se porte garante de la mise en application de ce cadre.
- Ce cadre est adapté aux réalités des centres de vacances belges, donc des camps scouts.